

MOBILITY SERVICE

EN COOPÉRATION AVEC 




- RÉPARATION SUR PLACE OU SERVICE DE REMORQUAGE
- VÉHICULE DE REMPLACEMENT*
- ÉGALEMENT À L'ÉTRANGER*

* Certaines conditions s'appliquent



Ta nouvelle moto KTM est synonyme de liberté et doit le rester le plus longtemps possible. Peu importe la situation dans laquelle tu te retrouves, nous ferons tout notre possible pour que tu puisses reprendre la route sans problème. En plus de notre garantie du constructeur, nous t'offrons en effet le MOBILITY SERVICE KTM gratuit. Grâce à ce service, tu as accès au vaste réseau d'assistance de notre partenaire mobilité, ARC Europe. Ce service rapide et sans tracas est à ta disposition 24 heures sur 24, 7 jours par semaine et 365 jours par an.

Tu trouveras plus de renseignements concernant ce service sur www.ktm.com/mobilityservice



- PIÈCES DÉTACHÉES ET SERVICE CLÉ
- CENTRE D'ASSISTANCE KTM 24 H/24, 7 J/7
- HÉBERGEMENT



NOUS TE FERONS TOUJOURS ALLER DE L'AVANT...

EN CAS DE PANNE, APPELLE LA HOTLINE DU CENTRE D'ASSISTANCE KTM OU CONTACTE-LE DIRECTEMENT VIA L'APPLICATION KTMCONNECT !

N'oublie pas que seules les prestations et les coûts approuvés par le Centre d'assistance KTM peuvent être pris en charge !

NUMÉROS DE SERVICE :

NATIONAL :

0800 002041

INTERNATIONAL:**

+33 4 72 17 57 55

** L'utilisation de ce numéro payant peut occasionner des coûts variant d'un pays à l'autre.

VALABLE À PARTIR DU 1ER JANVIER 2024

TOUTES LES INFORMATIONS IMPORTANTES DU MOBILITY SERVICE KTM EN UN COUP D'ŒIL

PARTENAIRES

- KTM et ARC Europe

LE MOBILITY SERVICE EST VALABLE POUR LES VÉHICULES ACHETÉS OU ENTRETENUS DANS LES PAYS SUIVANTS :

- Autriche, Belgique, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Italie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni (Irlande du Nord et territoires européens, y compris Gibraltar et îles Anglo-Normandes – Guernesey, Jersey, île de Man)

CHAMP D'APPLICATION (PANNES SE PRODUISANT DANS L'UN DES PAYS SUIVANTS) :

- Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Belgique, Bulgarie, Chypre (Nord), Chypre (Sud), Croatie, Danemark (et îles Féroé), Espagne, Estonie, Finlande, France (territoires européens et la Réunion), Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kosovo, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni (territoires européens, dont Gibraltar et Îles Anglo-Normandes – Guernesey, Jersey, île de Man), Russie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Vatican

DURÉE DE VALIDITÉ

- Protection standard gratuite de 12 mois pour chaque nouveau véhicule à partir de son enregistrement.
- Chaque entretien réalisé et enregistré par un distributeur KTM agréé permet de prolonger la protection gratuite jusqu'au prochain entretien, sans toutefois dépasser 12 mois maximum. La protection gratuite s'applique conformément aux conditions désignées à partir du premier entretien et **PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VIE****** !

VÉHICULES COUVERTS

- Véhicules KTM homologués exclusivement pour la circulation sur la voie publique.

BÉNÉFICIAIRE

- Propriétaire ou pilote et passager.

GAMME DE SERVICES

- Un vaste réseau de prestataires, à l'échelle européenne, et un centre d'appels d'urgence (24 heures sur 24 et 365 jours par an). Les prestations seront assurées après vérification réussie du VIN (numéro d'identification des véhicules), le Mobility Service s'appliquant au véhicule.

PRESTATIONS

ÉVÉNEMENTS COUVERTS

- Pannes, vandalisme, vol, tentative de vol****, accident et incendie.

RÉPARATION SUR PLACE

SERVICE DE REMORQUAGE

- Si le véhicule ne peut pas être réparé sur place, un service de remorquage peut être demandé au distributeur KTM agréé le plus proche (ou au distributeur local si celui-ci se trouve à moins de 50 km).

ENTREPOSAGE

- En cas de panne, jusqu'à 2 semaines maximum jusqu'à la livraison / collecte / démontage du véhicule.

PIÈCES DÉTACHÉES

- En cas de panne à l'étranger : Envoi de pièces de rechange au distributeur KTM agréé. Frais d'expédition inclus ; coût des pièces détachées non compris.

DÉMONTAGE À L'ÉTRANGER

- En cas de vandalisme, d'incendie, de tentative de vol ou de vol, un démontage sera effectué. Transport sur le site de démolition inclus ; droits de douane et frais d'expertise non compris.

HÉBERGEMENT

- Si la réparation du véhicule n'est pas possible le jour même du remorquage jusqu'au distributeur KTM agréé et si la panne s'est produite à plus de 50 km du lieu de résidence du conducteur autorisé, les frais d'hébergement pour 2 personnes max. et pour un maximum de 4 nuits dans un hôtel 3 étoiles, petit déjeuner compris, seront couverts.

SERVICE DE REMPLACEMENT DE CLÉ

- En cas de perte / vol / casse de clé de contact, et lorsque cela est jugé comme étant la solution la plus appropriée, la livraison d'une clé de rechange au pilote (frais d'expédition inclus) ou à un distributeur KTM agréé sera organisée.

TE FAIRE ALLER DE L'AVANT

TRANSPORTS

- Si nécessaire, nous prenons en charge les frais de transport jusqu'à 77 €/panne (TVA incluse) depuis/vers le distributeur KTM agréé, l'agence de location de voiture, l'hôtel, la gare, l'aéroport, etc.

VÉHICULE DE REMPLACEMENT

- Si le véhicule ne peut pas être réparé le jour même du remorquage jusqu'au distributeur KTM agréé, une voiture de location (max. catégorie B « Economy ») sera fournie, avec kilométrage gratuit et assurance standard jusqu'à la fin des travaux de réparation, mais pour un maximum de 4 jours ouvrables.*****

POURSUITE DU VOYAGE

- Si la réparation du véhicule n'est pas possible le jour même du remorquage jusqu'au distributeur KTM agréé, les frais de voyage (pour 2 personnes max.) depuis le lieu de la panne jusqu'à la destination ou jusqu'au lieu de résidence du conducteur autorisé seront pris en charge. Moyens de transport proposés :

- Taxi, à moins de 50 km de la destination
- Train 1re classe, entre 50 et 1 000 km de la destination
- Vol en classe économique, si à plus de 1 000 km de la destination

SERVICE DE TRANSPORT

TRANSPORT DU VÉHICULE RÉPARÉ

- Les frais de trajet pour le ramassage du véhicule réparé par le distributeur KTM agréé seront pris en charge par le Centre d'assistance KTM (moyens de transport indiqués ci-dessus). Si le pilote n'est pas en mesure d'assurer le ramassage, le transport jusqu'au domicile peut être pris en charge. Toutefois, dans ce cas, seuls les frais générés par le déplacement du conducteur organisé de manière indépendante pour le ramassage du véhicule sont remboursés par le Centre d'assistance KTM. La somme restante doit être prise en charge par le pilote lui-même. Sur demande, le Centre d'assistance KTM peut organiser un service de transport ou de livraison par des professionnels, au nom du pilote qui le paiera directement. Comme expliqué ci-dessus, les frais seront ensuite remboursés partiellement par le Centre d'assistance KTM. Ce service sera assuré uniquement dans les cas suivants :

- Panne, vandalisme, incendie (dans le pays de résidence et à l'étranger)
- Tentative de vol (uniquement à l'étranger)

TRANSPORT DU VÉHICULE NON RÉPARÉ

- Si le véhicule ne peut être réparé dans les 4 jours ouvrables qui suivent le remorquage jusqu'au distributeur KTM agréé, le véhicule est transporté jusqu'au distributeur KTM agréé situé à proximité (transport multiple). Ce service sera assuré uniquement dans les cas suivants :

- Panne, vandalisme, incendie (dans le pays de résidence et à l'étranger)
- Tentative de vol (uniquement à l'étranger)

BON À SAVOIR

Seules les prestations validées par le Centre d'assistance KTM sont payées.

En cas de panne, contacter la hotline !

UTILISATION COMMERCIALE

- Les motos destinées à une utilisation commerciale (par ex. police, auto-école, motos de location) bénéficieront d'un pack assistance réduit (limité à la réparation sur place et au remorquage).

REGROUPEMENT DES AVANTAGES

- Les services de véhicule de remplacement, d'hébergement et de poursuite du voyage ne peuvent pas être regroupés dans un seul fichier de panne.

EXCLUSIONS

- Ne peuvent bénéficier de l'assistance les incidents suivants :
 - **Lors d'une panne pour laquelle le pilote autorisé n'a pas contacté le Centre d'assistance KTM afin d'organiser les services d'assistance**
 - **Les services n'ayant pas fait l'objet d'une demande ne seront pas remboursés**
 - En cas de panne résultant d'un cas de force majeure, risques de guerre, grèves, saisies, entrave par les autorités gouvernementales, interdiction officielle, piraterie, explosions d'appareils ou effets nucléaires ou radioactifs
 - Si la panne survient lors de la participation à des événements ou des entraînements de sports mécaniques
 - Pannes liées à une remorque ou à un side-car
 - Dommages dus à une utilisation inhabituelle du véhicule
 - Dommages provoqués par l'installation d'une pièce ou d'un accessoire non autorisé par KTM sur le véhicule
 - Pannes se produisant alors que le pilote est une personne non autorisée ou non titulaire du permis de conduire
 - Pannes survenant sur des voies non publiques (utilisation tout-terrain)

*** Pour les véhicules à moteur 1 cylindre : 60 000 km ou 8 ans maximum, la date retenue étant celle du premier événement échu ;

Pour les véhicules à moteur 2 cylindres : 80 000 km ou 8 ans maximum, la date retenue étant celle du premier événement échu

**** Vol et tentative de vol pris en charge uniquement lorsque la panne survient à l'étranger

***** Les conditions générales de vente du véhicule s'appliquent

TON DISTRIBUTEUR KTM AGRÉÉ :

READY 

TO RACE

DURÉE DE VALIDITÉ :

